

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'EAU
ET DE L'ENERGIE

PROGRAMME DE REFORMES DU
SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU
CAMEROUN

COOPERATION CAMEROUN-BANQUE MONDIALE
CAMEROUN – WORLD BANK COOPERATION



LA BANQUE MONDIALE
IBRD - IDA | GROUP OF THE WORLD BANKS

Programme P178136 (Crédit IDA 73940-CM)
Unité de Coordination du Programme
(UCP-PforR)

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF WATER
RESSOURCES AND ENERGY

CAMEROON POWER SECTOR
REFORM PROGRAM

DECISION N° 000049 /D/MINEE/PRSEC-PforR/UCP/SPM/2026 DU 21 JUIL 2025
Portant attribution du Contrat passé après Demande de Propositions N°000004/DP/MINEE/PRSEC-PFORR/UCP/2025 DU 11/04/2025, pour Recrutement d'un Consultant chargé de la réalisation d'un audit des performances techniques du Concessionnaire ENEO pour l'exercice 2023.

LE COORDONNATEUR DU PROGRAMME DE REFORMES DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU CAMEROUN,

- Vu la Constitution ;
- Vu La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques ;
- Vu la Loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu le Décret n°2012/501 du 07 Novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et l'Energie ;
- Vu le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de Développement ;
- Vu l'Arrêté n°020/PM/CAB du 19 Mars 2024 portant création organisation et fonctionnement de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes (PforR) dans le Secteur de l'Electricité au Cameroun ;
- Vu l'Arrêté n°0001/A/MINMAP du 11 janvier 2024 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Axé sur les Résultats (PforR) ;
- Vu la Circulaire N°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'exécution, des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et autres entités publiques pour l'exercice 2025 ;

- Considérant la Convention de Financement relative au Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun, signée le 20 novembre 2023 entre la République du Cameroun et l'Association Internationale pour le Développement (AID) ;
- Considérant le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projet d'Investissement (FPI), Edition Juillet 2016, mise à jour en septembre 2023 puis en février 2025 ;
- Considérant Le Demande de Propositions N°000004/DP/MINEE/PRSEC-PFORR/UCP/2025 DU 11/04/2025, pour Recrutement d'un Consultant chargé de la réalisation d'un audit des performances techniques du Concessionnaire ENEO pour l'exercice 2023 ;
- Considérant la proposition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés datée du 18 décembre 2025 ;
- Considérant L'avis de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Autres Infrastructures datée du 16 février 2026 ;
- Considérant La correspondance de l'Autorité des Marchés Publics N°02243-26/L/MINMAP/SG/GALS/ST/eot du 26 mars 2026 combinée à la lettre N°04586-26/L/MINMAP/SG du 15 juillet 2026 ;

Considérant les nécessités de services,

DECIDE :

Article 1^{er} : Conformément à la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) spécifiée dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), Edition Juillet 2016, mise à jour en septembre 2023, février 2025 et septembre 2025, le Consultant ci-après visé, dont les qualifications ont été jugées satisfaisantes, est déclaré attributaire du contrat passé après Demande de Propositions N°000004/DP/MINEE/PRSEC-PFORR/UCP/2025 du 11/04/2025, pour Recrutement d'un Consultant chargé de la réalisation d'un audit des performances techniques du Concessionnaire ENEO pour l'exercice 2023:

Nom et adresse	Montant TTC en Euro/F CFA	Montant HTVA en Euro/F CFA	Durée
GROUPEMENT ERUDIT-FCG 01 BP : 2404 Cotonou (BENIN) Tél. : (+229) 21 30 21 33/ 69 29 69 69 Courriel : info@erudit-experts.com soumission@erudit-experts.com COTONOU	163 616 Euro ; Soit 107 324 909 F CFA	137 204 Euro ; Soit 89 999 924 F CFA	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

**LE COORDONNATEUR DU PROGRAMME DE REFORMES
DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE AU CAMEROUN**

(Maître d'Ouvrage Délégué)

Ampliations :

- MINMAP (pour Information) ;
- ARMP (pour Publication) ;
- MINEE ;
- CCCM-SPI ;
- CSPM-PforR ;
- Archives/Chronos

